

TDM

N° 000005 /TDM-S.A

Comité Interne de Achats Inférieurs aux Seuil

Date 04 OCT 2021 بتاريخ

اللجنة الداخلية للمشتريات تحت السقف

**PROCES –VERBAL : d'attribution provisoire de contrat/séance**  
**Consultation des Fournisseurs Réf : INV/04/TDM/2021**  
**relative à la fourniture d'émetteurs FM et accessoires**

Suite à la demande d'initiation de la procédure du département d'exploitation du 07/09/2021 relative à la fourniture d'émetteurs FM et accessoires, adressée au Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de la TDM, qui s'est réuni le 27/09/2021, au siège de la TDM sous la présidence de Monsieur El Moctar Mohamed Ahmed, son Président.

Étaient présents

**En qualité de membres du CIAIS**

- Mr Aboubekrin Ballaty ;
- Mr Ba Abdoul Razzak
- Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed
- Mr El Hadj Diagne

Le président, après vérification du quorum a ouvert la séance et rappelé aux membres le seul point inscrit à l'ordre du jour qui comportait l'évaluation des offres de la Consultation des Fournisseurs Réf : INV/04/TDM/2021. relative à la fourniture d'émetteurs FM et accessoires

**Décisions :**

Sur la base de la fiche de séance d'ouverture des plis , de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres et du rapport de synthèse des éclaircissements demandés , le Comité décide d'attribuer provisoirement le contrat relatif la fourniture d'émetteurs FM et accessoires, au profit du soumissionnaire ETS NIS, dont l'offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrents, pour un montant de un million cinq cent soixante-onze huit cent quarante-quatre ouguiyas (1 571 844) MR-U TTC et pour un délai de livraison de 20 jours ouvrables.

- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la TDM et publié sur son site : [www.tdm.mr](http://www.tdm.mr).

- Un délai de recours de cinq jours ouvrables, à compter de la date du présent Procès-verbal, est observé par le comité. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

Fait à Nouakchott, le 04/10/2021

**Les signataires**

**Président**

El Moctar Mohamed Ahmed

**Membres:**

- Mr Aboubekrin Ballaty ;
- Mr Ba Abdoul Razzak
- Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed
- Mr El Hadj Diagne

